



Déclassement en Guadeloupe : plus d'un tiers des débutants exercent un métier pour lequel ils sont surqualifiés

En Guadeloupe, quatre actifs sur dix sont en situation de déclassement scolaire au début de leur carrière professionnelle. C'est dans les catégories socioprofessionnelles les plus modestes (ouvriers et employés) que l'on trouve le plus de déclassés, suivent ensuite les artisans, les agriculteurs, les commerçants et les chefs d'entreprise. Les bacheliers, les diplômés de CAP, BEP et Bac +5 sont davantage concernés.

Le déclassement s'explique en partie par une forte représentation des seniors non diplômés dans la population active, à laquelle s'ajoute l'effet de la réforme des retraites. Depuis 2010, celle-ci prolonge en effet la durée d'activité, freinant le remplacement progressif des titulaires par de nouveaux entrants dans le monde du travail.

Face à ces barrières à l'entrée sur le marché de l'emploi, et dans un contexte d'évolution économique et sociale du territoire, une partie des plus diplômés occupent un emploi inférieur à leur qualification ou se lancent dans une activité indépendante. Les autres s'envolent vers l'Hexagone pour y saisir de plus larges opportunités de carrière. Malgré cela, dans un contexte de généralisation de l'enseignement supérieur, l'obtention d'un diplôme qualifiant, et donc différenciant, demeure un atout essentiel pour trouver un premier emploi sur le territoire.

Philippe Clarenc, Stéphane Hebler

En 2014, en Guadeloupe, 37 % des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé occupent un emploi dont les qualifications attendues sont en deçà de leur niveau de formation. Cela représente cinq points de plus que dans l'Hexagone.

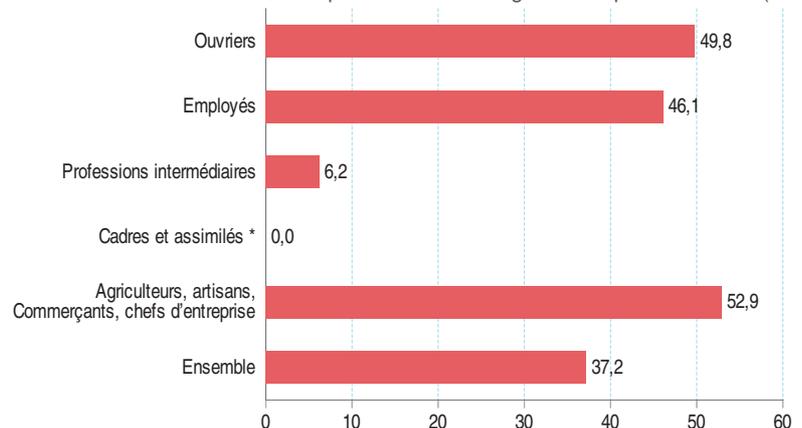
Le déclassement varie d'une région à l'autre, car il dépend du niveau de diplôme moyen, de la répartition des actifs par âge, ainsi que de la nature de l'appareil productif : autant de facteurs eux-mêmes subordonnés aux spécificités du territoire.

Des déclassements plus nombreux dans les catégories socioprofessionnelles les plus modestes

En Guadeloupe, alors que les cadres, les professions intellectuelles supérieures et

1 Les cadres et les professions intermédiaires mieux protégés contre le déclassement

Taux de déclassement des Guadeloupéens selon la catégorie socioprofessionnelle (en %)



* Cadres supérieurs, professions intellectuelles supérieures.

Lecture : 49,8 % des ouvriers sont déclassés.

Champ : actifs occupés et chômeurs ayant déjà travaillé résidant en Guadeloupe en 2014.

Source : Insee, Enquête Formation et Qualification Professionnelle en Guadeloupe en 2014.

les professions intermédiaires sont relativement épargnées, les autres catégories (artisans, commerçants et chefs d'entreprises) sont fortement impactées (figure 1).

Ce constat s'explique dans une certaine mesure par la présence d'un nombre important de non diplômés dans la structure de la population active de Guadeloupe (figure 2). Ils représentent, en effet, 30 % des actifs de l'archipel contre 14 % dans l'Hexagone et sont majoritaires dans trois catégories socioprofessionnelles (CSP) sur cinq. Or, lorsque dans une CSP donnée, la modalité « sans diplôme » est la plus répandue, toute personne diplômée est alors mécaniquement considérée comme déclassée scolaire dans la même CSP (définitions). L'effet est nettement visible dans la catégorie des ouvriers, mais aussi dans celles des agriculteurs, des artisans, des commerçants et des chefs d'entreprises et assimilés.

Une génération plus exposée au déclassement

La surqualification s'explique aussi par un niveau scolaire moyen plus élevé de la jeune génération. Au fil des décennies, la généralisation de l'accès à l'enseignement supérieur a permis d'accroître la part des diplômés de niveau « Bac ou plus » dans la population des 21 à 64 ans. Dans cette génération, plus diplômée et par conséquent plus exposée au déclassement, les bacheliers, les diplômés d'un CAP-BEP ou d'un Bac + 5 sont les plus impactés par le phénomène (figure 3).

Pour certains diplômés, le déclassement provient de ce que les connaissances acquises sont moins en adéquation avec les besoins immédiats des entreprises, ce qui réduit les chances de trouver un poste correspondant à leur niveau. Pour d'autres, les problèmes d'insertion sont le fait d'un accroissement de leur propre nombre. C'est notamment le cas pour les bacheliers : leur part dans la population active enregistre la plus forte hausse au fil des générations (figure 4) et les deux tiers vont débiter en Guadeloupe comme employés ou ouvriers.

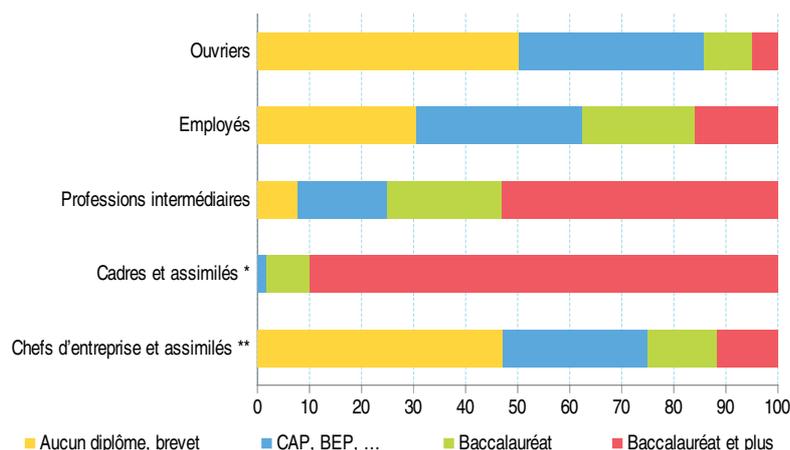
La prédominance des seniors influe également de façon plus directe sur le déclassement des actifs. En effet, à travers la réforme des régimes des retraites de 2010, la vie active des plus de 55 ans se prolonge, ralentissant par la même occasion le renouvellement générationnel du marché de l'emploi (cf. Insee dossier « Métiers en tension en 2022 : Un marché de l'emploi dominé par les seniors »).

Trouver un premier emploi plutôt que valoriser son diplôme.

L'évolution socio-économique, qui se traduit en Guadeloupe par le vieillissement de la population active et la tertiarisation de l'économie, impacte également le déclassement.

2 Des « non diplômés » largement représentés dans la population active

Répartition des niveaux de diplômes par catégorie socioprofessionnelle (en %)



* Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise.

** Cadres supérieurs, professions intellectuelles supérieures.

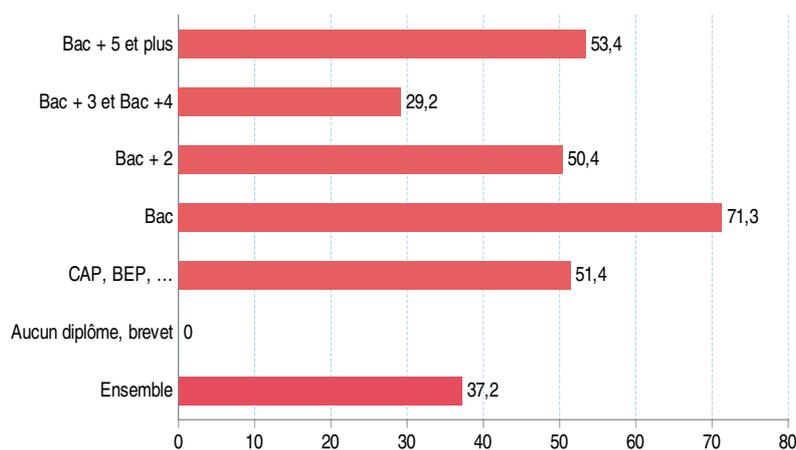
Lecture : 50 % des actifs de la catégorie des ouvriers sont sans diplôme.

Champ : actifs occupés et chômeurs ayant déjà travaillé résidant en Guadeloupe en 2014.

Sources : Insee, Enquête Formation et Qualification Professionnelle en Guadeloupe en 2014.

3 Les bacheliers sont les plus touchés par le déclassement scolaire

Taux de déclassement des Guadeloupéens selon le diplôme initial (en %)



Lecture : 29,2 % des « Bacs + 3 » et « Bacs + 4 » sont déclassés.

Champ : actifs occupés et chômeurs ayant déjà travaillé résidant en Guadeloupe en 2014.

Sources : Insee, Enquête Formation et Qualification Professionnelle en Guadeloupe en 2014.

Le marché de l'emploi y est restreint : la moitié des personnes âgées de 15 à 64 ans occupe effectivement un emploi (elles sont deux tiers dans l'Hexagone, hors île de France). Associée à des départs en retraite plus tardifs, la concurrence entre les diplômés pour occuper un premier emploi est renforcée. Les opportunités ne leur offrent pas toujours la possibilité d'exploiter la totalité de leurs compétences en entreprise. Les offres d'emploi ne sont pas suffisamment diversifiées.

Un accès limité au marché des cadres et professions intellectuelles supérieures

Ces difficultés concernent notamment les métiers d'encadrement ou les professions libérales. Ces postes exigent le plus souvent un niveau de formation et d'expérience éle-

vé (bac + 5 ou plus), ce qui constitue une sélection à l'entrée. Elle se cumule avec les départs en retraite des titulaires parfois plus tardifs que dans des familles de métiers moins qualifiés. Les postes se libèrent moins que pour d'autres CSP. De plus, les cadres ou les personnes exerçant une profession libérale effectuent peu de mobilité professionnelle : deux tiers d'entre eux débutent et concluent leur carrière dans cette catégorie professionnelle (figure 5).

Par ailleurs, les métiers « en tension » pour cette catégorie correspondent souvent à une offre spécifique qui concerne peu de diplômés : cadre administratif, médecin, professeur...

Pour les jeunes Bac + 5 ou plus susceptibles de prétendre à ces postes, créer son propre emploi est une alternative possible : aussi,

un quart d'entre eux optent-ils en début de carrière pour cette voie professionnelle. Une seconde possibilité consiste à partir pour l'Hexagone afin d'y profiter de meilleures opportunités de carrière, sans forcément envisager un retour vers l'archipel. Ce choix expliquerait la stabilité depuis 2009 de la part des Bac + 5 ou plus en Guadeloupe, quelle que soit la classe d'âge et malgré l'allongement de la durée des études.

À l'inverse, pour pouvoir s'insérer sur le marché du travail régional, une partie des Bac + 5 ou plus doivent accepter un emploi dont les qualifications attendues sont inférieures à leur niveau de formation.

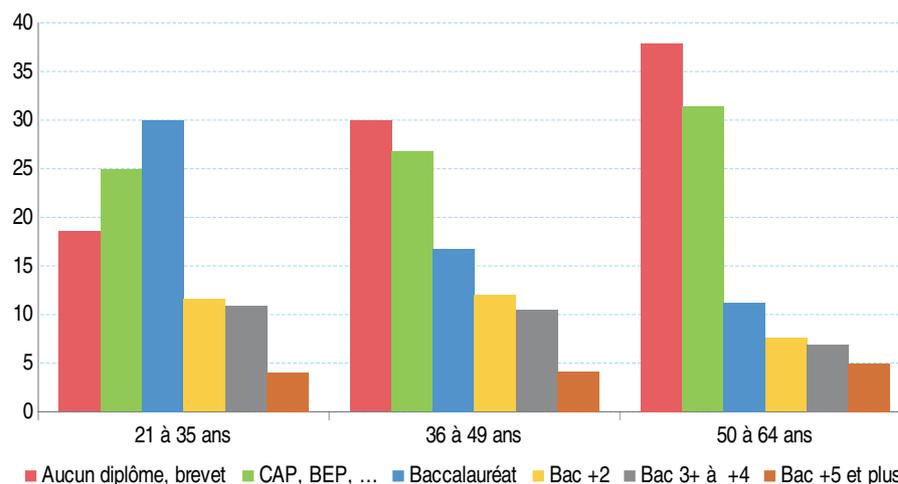
Leur porte d'entrée dans la vie active en Guadeloupe est potentiellement la catégorie des emplois intermédiaires, dont les évolutions socioéconomiques ont accentué l'importance dans l'emploi total.

Des opportunités d'emploi dans la catégorie des professions intermédiaires

Les titulaires de Bac + 3 ou Bac + 4 sont les premiers à bénéficier de cette spécificité ultramarine : les postes offerts par la catégorie des professions intermédiaires concordent avec leur diplôme, ce qui se traduit par un taux de déclassement très faible (6 %). De surcroît, leur niveau de diplôme plus élevé leur permet de faire valoir un meilleur niveau de qualification face aux Bac + 2, qui sont aussi éligibles à ces postes, au moment de décrocher leur premier emploi. Enfin, les emplois intermédiaires ont un taux de mobilité professionnelle élevé (figure 5), critère favorisant plus que dans d'autres catégories l'embauche de débutants.

4 Des jeunes générations plus diplômées que les seniors

Répartition des diplômes selon la classe d'âge (en %)



Lecture : 12 % des personnes âgées de 21 à 35 ans ont un diplôme « Bac + 2 », contre 8 % pour les 50 à 64 ans.

Champ : actifs occupés et chômeurs ayant déjà travaillé résidant en Guadeloupe en 2014.

Source : Insee, Enquête Formation et Qualification Professionnelle en Guadeloupe en 2014.

5 Une mobilité faible, sauf pour les professions intermédiaires

Matrice de mobilité professionnelle

Groupe professionnel premier emploi	Groupe professionnel dernier emploi				
	Agriculteurs, indépendants, chefs d'entreprises	Cadres et assimilés *	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Agriculteurs, indépendants, chefs d'entreprises	72,4	0	6	12	9,6
Cadres et assimilés *	3,8	87,7	5,2	3,3	0
Professions intermédiaires	6,3	11,3	62,9	17,1	2,6
Employés	6,1	3,3	15,4	66,7	8,5
Ouvriers	9,7	1,4	9,8	14,8	64,3

* Cadres supérieurs, professions intellectuelles supérieures.

Lecture : 64,3 % des ouvriers n'ont pas changé de groupe professionnel depuis leur entrée dans la vie professionnelle.

Champ : actifs occupés et chômeurs ayant déjà travaillé résidant en Guadeloupe en 2014.

Sources : Insee, Enquête Formation et Qualification Professionnelle en Guadeloupe en 2014.

Des facteurs discriminants face au déclassement

La « régression logistique » est un outil statistique permettant de mesurer le lien entre le déclassement scolaire et les variables décrivant le premier emploi. Il calcule la probabilité que le déclassement scolaire survienne, connaissant les caractéristiques de la personne. Seules les variables significatives ont été sélectionnées. Sur les dix variables du modèle, seule la variable « genre » n'a pas été retenue. En Guadeloupe, les profils de début de carrière professionnelle sont différents selon le genre, mais les femmes ne sont pas plus déclassées que les hommes en début de carrière. En revanche, les personnes travaillant à temps complet ont une probabilité plus élevée que les autres de se trouver en situation de déclassement (figure 6). L'opportunité de travailler à temps complet semble prioritaire sur la valorisation immédiate de son diplôme en sortie de cursus scolaire.

Le risque de déclassement scolaire est également plus fort pour une personne débutant sur un emploi non qualifié. Les débutants considèrent ces emplois comme une solution d'insertion permettant ensuite d'évoluer vers d'autres postes plus qualifiés. Il en est de même pour les jeunes âgés de 21 à 26 ans, les travailleurs du secteur privé, ceux nés en Guadeloupe ou exerçant le statut professionnel de non-salarié.

6 Un fort effet générationnel sur le déclassement scolaire des Guadeloupéens

Lien entre le déclassement et le profil des nouveaux entrants sur le marché du travail

Variables	Modalité active	Modalité de référence	Valeur de l'Odds-Ratio
A quitté son premier emploi	Non	Oui	0,709
Lieu de résidence du premier emploi	Autre	Guadeloupe	1,546
Employé qualifié ou non	Emploi non qualifié	Emploi qualifié	1,858
Lieu de naissance	Né ailleurs	Né en Guadeloupe	0,71
Statut professionnel	Non salarié	Salariés	2,107
Temps complet ou non	Temps partiel	Temps complet	0,626
Type d'employeur	Secteur privé	Secteur public	1,522
Âge en début de carrière	Inférieur ou égal à 20 ans	Entre 21 et 26 ans	0,442
	Entre 21 et 26 ans	27 ans et plus	ns
Âge de l'individu	21 à 35	36 à 49	1,628
		50 à 64	2,427
	36 à 49	50 à 64	1,491

ns : non significativement différent de 1 au seuil de 5 %.

Lecture : l'odds-ratio de la modalité « non salarié » par rapport à celle de « salarié » est égal à 2,107. Cela indique que, toutes choses égales par ailleurs, le risque (r) d'être en situation de déclassement pour un non salarié est 2,1 fois supérieur à celui d'un salarié.

Champ : actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé résidant en Guadeloupe en 2014.

Source : Insee, Esane 2015.

La tertiarisation de l'économie a profondément transformé le marché de l'emploi

Si le niveau de diplôme et la catégorie socio-professionnelle influent sur l'exposition au déclassement, d'autres facteurs peuvent y contribuer. Il en est ainsi de l'effet générationnel.

Toutes choses égales par ailleurs, le risque de déclassement décroît lorsque l'âge de l'individu augmente : un jeune en début de carrière présente un risque plus fort d'être en situation de déclassement scolaire qu'un senior (*encadré*). Une des causes pourrait être la mutation économique de la Guadeloupe, ayant eu pour conséquence une transformation considérable de l'offre de premier emploi pour les jeunes, moins diversifiée qu'il y a 30 ans, et avec une majorité d'emplois tertiaires.

Les exigences des employeurs en matière de diplômes des candidats ont crû, elles aussi, depuis les années 50. Les nouveaux diplômés de niveau CAP ou BEP doivent désormais choisir un diplôme qualifiant pour s'insérer plus facilement dans la vie active, alors que la génération senior, même sans diplôme, trouvait autrefois un emploi.

En outre, certains métiers, dont l'importance a augmenté sur une période récente, ont une attractivité limitée pour les jeunes : maçon, aide-soignant, infirmier, services d'aides à la personne ...

Phénomène non mesurable, le déclassement scolaire pourrait aussi s'expliquer par une préférence à occuper un emploi en Guadeloupe, quitte à ce que cet emploi soit en deçà du niveau de formation. ■

Méthodes

Le calcul du déclassement est obtenu à partir du niveau de diplôme modal (c'est-à-dire le plus fréquent) pour une catégorie socio-professionnelle donnée. Lorsque le niveau de diplôme d'un actif en emploi correspond au niveau de diplôme modal de sa CSP, on considère qu'il y a correspondance entre l'emploi et le diplôme.

Sont considérés en situation de déclassement tous les résidents de Guadeloupe ayant un niveau de diplôme supérieur au niveau modal de leur CSP, sachant que les personnes sans diplôme (y compris Certificat d'études primaires) ne peuvent, par convention, être en situation de déclassement.

Par exemple, la moitié des ouvriers résidant en Guadeloupe sont sans diplôme. C'est la valeur la plus fréquente qui va servir de référence pour l'ensemble des ouvriers. Par conséquent, tout ouvrier avec un diplôme est considéré, dans cette étude, déclassé scolaire.

L'une des limites de la méthode réside dans la taille de l'échantillon (1 650 observations), ne permettant pas de calculer le déclassement scolaire selon les classes d'âge et à un niveau fin des diplômes et des CSP.

Tableau de correspondance entre Catégorie professionnelle et diplôme modal

Catégorie professionnelle	Diplôme modal en Guadeloupe (le plus fréquent)
Agriculteur exploitant	Aucun, Brevet
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Aucun, Brevet
Cadre et profession intellectuelle supérieure	Bac 5 et plus
Profession intermédiaire	Bac 3 à Bac 4
Employé qualifié	CAP, BEP, ..., BEC
Ouvrier qualifié	Aucun, Brevet
Employé, ouvrier non qualifié	Aucun, Brevet

Définition

Métiers en tension

Les métiers en tension correspondent aux métiers pour lesquels les entreprises rencontrent des difficultés de recrutement.

Sources

Les données sont issues de l'enquête Formation et Qualification Professionnelle (FQP) effectuée en Guadeloupe en 2014 et du Recensement de la Population (RP) 2015. Le champ est celui des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé en 2014 pour l'enquête FQP et en 2015 pour le RP, résidant en Guadeloupe et âgés de 21 à 64 ans.

Service territorial de Basse-Terre
Rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédactrice en chef :
Sylvie Blanc

Rédactrice en chef adjointe :
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :
Maud Tantin-Machecler

ISSN : 2417-0771
© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Razafindranovona T., « Malgré la progression de l'emploi qualifié, un quart des personnes se sentent socialement déclassées par rapport à leur père », *Insee première* n° 1659, Juillet 2017.
- Le Corre L., Clarenc P., « Métiers en tension en 2022 : Un marché de l'emploi dominé par les seniors », *Insee Dossier Guadeloupe* n° 15, Décembre 2017.

